

# LE RÔLE DU BEAU-PARENT

Le rôle de beau-parent n'est pas toujours facile à assumer. Comment aimer des enfants qui ne sont pas les siens? Comment trouver sa place auprès d'eux et se faire respecter?

Tout d'abord, en tant que beau-parent, ce qui importe c'est de développer **une bonne communication** et **une complicité** avec le parent. Il est primordial de discuter des valeurs, des habitudes de vie et vérifier de façon réaliste si cette nouvelle étape de vie en famille recomposée conviendra aux deux adultes. Si la communication est positive, il sera plus facile de s'ajuster et trouver un équilibre dans les rôles de chacun et amorcer, ensemble, cette grande aventure qu'est la reconstitution familiale.



## L'autorité

Pour que le beau-parent puisse exercer une certaine autorité, l'appui du conjoint (le parent) est plus que nécessaire. Ils doivent former une équipe parentale aux yeux des enfants. Ce rôle d'autorité ne doit pas être imposé dès le début de la reconstitution familiale. Il doit être exercé graduellement, au fur et à mesure qu'un lien significatif se crée. Le beau-parent doit développer une crédibilité aux yeux des enfants et obtenir leur respect : il faut d'abord **développer une relation de confiance**. Pour y arriver, il faut créer des moments de plaisir avec les enfants :

- Des moments de jeux, des activités sportives et ludiques;
- Faire de nouvelles activités (qu'ils n'avaient pas l'habitude de faire avec leurs parents);
- Leur apprendre de nouvelles choses, comme réparer des objets ou cuisiner un nouveau met;
- S'intéresser à eux, découvrir leurs intérêts, leur poser des questions sur ce qu'ils aiment faire;
- Les aider dans leurs travaux scolaires, etc.

## Confiance

L'enfant a besoin de temps pour accepter de créer un lien avec un adulte, surtout lorsqu'il s'agit du conjoint de son parent. Recomposer une famille nécessite de se donner du temps pour apprendre à se connaître, se rapprocher et créer des liens significatifs. Si l'autorité pose un problème, c'est souvent parce que le parent ne joue pas son rôle et ne soutient pas son(sa) conjoint(e) dans l'exercice de son autorité.

## La place du beau-parent

Pour se structurer, les enfants ont besoin de comprendre que le beau-parent est une figure parentale supplémentaire, une personne qui vient s'ajouter au système parental, sans toutefois remplacer l'autre parent.

## Rôle éducatif

Le beau-parent n'est pas un copain ou un égal, mais un adulte sur lequel les enfants peuvent compter. Le beau-parent peut jouer un rôle éducatif où il exercera une forme d'autorité et de protection, sans pour autant remplacer le père ou la mère.

C'est au parent d'expliquer aux enfants le rôle du beau-parent. Il doit aider ce dernier à prendre sa place dans la famille en le responsabilisant et en lui laissant prendre des initiatives en matière de vie familiale.



## **Accepter les enfants de l'autre**

La majorité des beaux-parents appréhendent de ne pas aimer leurs beaux-enfants comme s'ils étaient les leurs. Pourtant la difficulté d'aimer d'emblée un enfant qui n'est pas le sien est légitime. Tout comme pour qu'un enfant accepte la présence d'un beau-parent, le beau-parent doit se laisser du temps pour connaître et connecter avec l'enfant.

Le beau-parent doit faire preuve de souplesse, d'ouverture et de tolérance. Il doit accepter de s'ouvrir aux différences existantes dans la famille. Il devra aussi, parfois, faire preuve de lâcher-prise en acceptant de faire des compromis et en assouplissant certaines exigences qu'il pourrait avoir. Face à ces exigences, le beau-parent devra demeurer réaliste et éviter de s'attendre à ce que tout fonctionne parfaitement. Finalement, il devrait accepter les enfants de l'autre, tel qu'ils sont, avec leurs forces et leurs limites.

## **Lorsque l'enfant s'oppose à l'autorité de son beau-parent**

Il peut arriver que l'enfant refuse l'autorité de son beau-parent. À ce moment, le parent doit exprimer à son enfant qu'il est d'accord avec les interventions de son(sa) conjoint(e) et qu'il s'attend à sa collaboration. Si le conflit perdure, c'est peut-être un signe que ni l'enfant ni le beau-parent n'est prêt à entrer pleinement dans une relation parentale. Cela peut indiquer que les choses se sont déroulées trop rapidement, donc qu'il est préférable de faire marche arrière et d'évaluer la situation familiale.

Il est important de laisser l'enfant exprimer ses insatisfactions ou ses inquiétudes et lui dire que l'on comprend que la situation n'est pas facile pour lui. On se doit de l'écouter et de le rassurer. Toutefois, il est essentiel de poser des limites à l'enfant et lui faire comprendre que les comportements violents ou les manques de respect sont interdits. L'enfant a besoin de se sentir compris et doit garder un lien privilégié avec son père ou sa mère. Par conséquent, le beau-parent doit comprendre l'importance pour le parent de se réserver des moments où il sera seul avec ses propres enfants.

## Références

- Audibert, C (2009). Le complexe de la marâtre, être belle-mère dans une famille recomposée.  
Saint-Jacques, M.-C. (2015). La famille recomposée, des escales, mais quel voyage!  
Vallejo, M.-C. (2006). D'abord t'es pas ma mère.